

De : Mélanie Damien

Envoyé : jeudi 4 novembre 2021 13:00

À : Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

Objet : participation enquête publique révision PLUI - Massaguel

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite donner mon avis concernant la révision simplifiée du PLUI en vue d'un projet d'implantation de 8 éoliennes sur les communes de Dourgne et Massaguel.

Ces implantations ne pourront se faire si les mesures de protection sur ces zones ne sont pas levées.

A mon avis, le site n'est pas adapté à l'installation de 8 éoliennes car trop proches de plusieurs habitations. Les distances réglementaires seront respectées mais la gêne occasionnée par ces éoliennes pour les riverains d'En Dardet, Fournes, La Jasse et Naumas (entre 500m et 1.5 km du site) ne sera pas négligeable.

Pourquoi lever des périmètres de protection au dépend de la biodiversité et des habitants qui sont là depuis des années? Il faut installer ce type de projet plus loin des habitations, sur des zones ou personne ne sera impacté.

Fabrice DUBOIS

habitant de Massaguel